



MARYLISE LEBRANCHU
MINISTRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 4 septembre 2015

Dans l'Allier et en Creuse, Marylise LEBRANCHU rappelle le soutien du Gouvernement aux ruralités

Après son tour de France des régions, entamé au mois de juin 2014 et bouclé en juin dernier, Marylise LEBRANCHU lance en cette rentrée une série de déplacements dans les territoires ruraux.

Jeudi 3 septembre, dans l'Allier, Marylise LEBRANCHU a visité l'entreprise MGB, installée à Vaumas, un territoire rural à 30 minutes de Moulins. Spécialisée dans la mécanique de haute précision, cette entreprise, récemment reprise par ses salariés, fabrique par exemple des amortisseurs de TGV. La ministre a salué cette belle réussite "qui prouve que les territoires ruraux peuvent attirer des entreprises et créer des emplois, notamment grâce à l'accompagnement de l'action publique."

Après cette visite, la ministre a regagné Moulins pour signer, en présence de René SOUCHON, président du Conseil régional, les volets territorial et routier départementaux du Contrat de Plan État-Région de l'Auvergne.

A la préfecture, elle a également rencontré les représentants des organisations syndicales de la fonction publique, qu'elle a tenu à rassurer sur les conséquences de la réforme territoriale en cours, rappelant que les mobilités géographiques seraient très peu nombreuses, et que les mobilités volontaires seraient privilégiées. Dans ce département rural où, plus qu'ailleurs, le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas, la ministre a montré qu'en organisant les mutualisations à la bonne échelle, non-seulement aucun territoire ne serait abandonné, mais la qualité des services publics en serait renforcée, notamment avec la création de 1000 maisons de services au public dès la fin 2016.

La ministre a ensuite présenté les principaux points de la loi NOTRe (loi portant nouvelle organisation territoriale de la République) aux élus de l'Allier lors d'un déjeuner républicain, et plus particulièrement les mesures concernant les territoires ruraux au cours d'une réunion dédiée, en présence de la députée Christine PIRES-BEAUNE, auteure d'un rapport sur la réforme de la DGF remis au Premier ministre le 24 juillet 2015.

Cette réunion a permis de répondre aux interrogations des élus ruraux en rappelant les moyens décidés par le Gouvernement pour soutenir les territoires ruraux :

- efforts sans précédents sur les dotations de solidarité (+ 117 millions d'euros pour la DSR et + 200 millions d'euros pour la DETR),
- préservation des petites communes dans l'effort général de baisse des dotations (15 € par habitant en moyenne pour les territoires de moins de 10 000 habitants contre 42 € en moyenne par habitant pour les territoires de plus de 200 000 habitants),
- création du dispositif AIDER (équipes de fonctionnaires d'Etat envoyées dans les communes rurales pour les accompagner dans des démarches très techniques de type obtention de fonds européens, réhabilitation de friches...)

Le lendemain, dans le département de la Creuse, la ministre a également rencontré les organisations syndicales de la fonction publique et les élus, avant de visiter un relais de Services Publics.

Les échanges avec les élus de la Creuse ont surtout porté sur la nouvelle carte intercommunale, qui doit être mise en œuvre au 1er janvier 2018. La ministre a salué "l'état d'esprit constructif, le courage et le sens républicain des élus creusois qui, au-delà de leurs inquiétudes, sont déterminés à participer activement à ce nouveau mouvement intercommunal et à peser ainsi dans la future grande région."

Elle a souligné la décision du Gouvernement de conserver toutes les communes, même les plus petites, car "elles jouent un rôle important dans la construction de l'identité de nos concitoyens" mais a aussi réaffirmé que "les 19 000 communes de moins de 500 habitants ne peuvent évidemment pas répondre aux besoins de services publics si elles sont isolées, d'où l'intérêt majeur de l'intercommunalité."

Le déplacement s'est achevé par la visite du Relais Services Publics de Bourgneuf, commune située à une vingtaine de kilomètres de Guéret. Dans ce lieu agréable sont regroupés des services publics essentiels comme la CAF, une bibliothèque, une salle de détente, ainsi que des postes de visioconférence pour contacter les institutions qui ne sont pas présentes directement sur le site. La ministre a félicité le maire et son équipe pour ce lieu précurseur, prochainement labellisé Maison de Services au Public, qui pourra ainsi développer encore ses partenariats (avec Pôle emploi par exemple).

Après l'Allier et la Creuse, la ministre poursuivra son tour de France des départements ruraux.

Contact presse

Mathilde RENOIR

Conseillère presse et communication

Tél : 01 43 19 23 36

Mob : 06 10 86 57 96

mathilde.renoir@action-publique.gouv.fr
